

*Les subsides*

Si nous tenions à attirer aujourd'hui l'attention de la Chambre sur ce sujet, c'est que, compte tenu de l'immensité de ce secteur, le ministre chargé de l'exploitation forestière, le ministre de l'Environnement (M. Caccia) va demander cette semaine des fonds supplémentaires à ses collègues du cabinet. Il a promis au Service canadien des forêts la somme de 130 millions de dollars pour aider à la mise en œuvre d'ententes fédérales-provinciales pour cette année. Nous sommes tous conscients de l'insuffisance de cette somme, mais il s'agit là néanmoins d'une augmentation. Nous voulons souligner l'importance de cette industrie et encourager par tous les moyens possibles le ministre de l'Environnement qui est chargé du Service canadien des forêts à faire tout en son pouvoir, au sein du cabinet, pour obtenir ces fonds supplémentaires.

Le fait qu'au cours des 600 jours de session, la Chambre n'a consacré au secteur forestier qu'une autre journée, le 30 mai 1983, est peut-être la principale raison pour laquelle nous avons décidé que ce sujet devait être abordé en priorité à la Chambre aujourd'hui. Ce manque d'intérêt s'expliquerait s'il s'agissait d'une industrie en santé, mais c'est loin d'être le cas. Ce secteur éprouve de très graves difficultés et doit relever d'énormes défis et ce, dès maintenant, et non pas dans un an, dans dix ans ou davantage encore. Ce sont des problèmes sur lesquels il faut se pencher maintenant, de toute urgence.

Les gens qui connaissent le secteur forestier et, sauf erreur, le ministre lui-même qui est aménagiste, et toute personne directement concernée par l'activité forestière, que ce soit un bûcheron, un mesureur ou encore un ouvrier dans un chantier en forêt, dans une scierie ou dans une usine de pâtes et papiers, savent bien que cette industrie éprouve de très graves difficultés à l'heure actuelle. C'est un fait indéniable, monsieur le Président.

Je voudrais montrer brièvement les difficultés qui assaillent cette industrie. L'autre jour, M. Kenneth Greaves, président de l'Ontario Forest Industry Association, a déclaré que nous devrions quadrupler nos investissements dans ce secteur pour qu'il survive et pour relever les défis des années 90. La Suède est l'un des pays les plus progressistes lorsqu'il s'agit du secteur forestier. Alors que nous avons toutes les peines du monde à consacrer 200 ou 300 millions de dollars par année au reboisement ainsi qu'à la recherche et au développement, la Suède est prête à affecter un milliard de dollars par année pour soutenir cette industrie.

Les Suédois nous donnent une leçon que nous devrions suivre au lieu de spolier nos forêts. Il nous faut attacher plus d'importance à ce secteur. La Suède est un concurrent important sur les marchés mondiaux et, à l'heure actuelle, elle obtient généralement de meilleurs résultats que nous. Dans les années à venir, il est évident que la Suède et un certain nombre de nos autres principaux concurrents nous dépasseront en ce qui a trait aux ventes de bois de construction et de papier journal. Il s'agit d'une tendance, monsieur le Président, que nous devons renverser en agissant immédiatement.

M. Jack Walters, directeur de la recherche forestière à l'Université de la Colombie-Britannique, a déclaré que nos forêts étaient dans un état lamentable et que cela était une véritable tragédie. C'est là un aménagiste qui ne comprend que trop bien la gravité du problème. M. Michael Innis, porte-parole du plus gros producteur de papier journal du monde, la société Abitibi-Price, a affirmé que le Canada commençait à manquer de bois.

Monsieur le Président, cela s'explique par le fait que nous abattons plus d'arbres que nous n'en replantons. Si nous étions des agriculteurs soucieux de l'avenir de l'agriculture et si nous nous apercevions que 75 p. 100 de la couche arable disparaît chaque année, les secteurs agricole et alimentaire s'alarmeraient. Or, monsieur le Président, c'est exactement ce qui se passe à l'heure actuelle. Nos forêts disparaissent et nous ne bougeons pas le petit doigt pour remédier à la situation. En fait, certaines provinces, comme l'illustre province de la Colombie-Britannique, réduisent le nombre de jeunes arbres qu'elles mettent en terre annuellement. Au Canada, nous exploitons 800,000 hectares de forêts chaque année et nous ne reboisons que 25 p. 100 de cette superficie. Si l'on ajoute à cela la superficie qui se repeuple naturellement, on obtient un pourcentage d'environ 40 p. 100. Cela signifie que la superficie exploitée chaque année au Canada n'est pas reboisée dans une proportion de 50 à 70 p. 100. Nous courons à notre perte, c'est évident, monsieur le Président.

Les chiffres fournis par tous les organismes en cause dans le secteur forestier montrent que nous commençons à manquer de bois d'œuvre commercialisable au Canada. Vu l'importance de cette industrie, c'est là une chose qui a de quoi nous alarmer. Voilà pourquoi notre motion demande au ministre de l'Environnement, de qui relèvent le Service canadien des forêts et l'activité forestière, d'inviter ses homologues provinciaux à une conférence de travail afin d'étudier les défis qui se posent à l'industrie, au plan non seulement du reboisement, de la sylviculture, de la protection contre les incendies, de la prévention des maladies et des problèmes de commercialisation, mais de tout cela réuni. Il faut se mettre au travail et s'occuper de la situation. Compte tenu de ce que ce secteur transcende les limites des provinces et des territoires, j'estime que c'est à l'État fédéral qu'il revient de prendre l'initiative en ce domaine. Voilà pourquoi la motion demande au ministre de faire acte de présence, de se réunir avec ses homologues provinciaux, de donner l'impulsion nécessaire dont ce secteur a tant besoin en ce moment.

Je voudrais parler du magnifique rapport que le Conseil des sciences du Canada vient de présenter à l'intention notamment des députés. D'après ce rapport, nous détruisons ou nous gaspillons annuellement 6,000 milles carrés de terres forestières. Je voudrais parler de l'empiètement des lotissements, du déboisement des régions forestières à fins agricoles, de l'inondation de vallées, de la prolifération des maladies et des parasites qui envahissent nos forêts, des emprises de lignes électriques et de la construction routière.